

Comme vous le savez, monsieur le Président, jusqu'à présent, les mesures visant à contrôler les populations de phoque ont été limitées car on redoutait les réactions des groupes opposés à la chasse au phoque sur le marché des produits du poisson. Toutefois, les représentants de l'industrie de la pêche affirment unanimement que ces craintes ne doivent pas nous empêcher de prendre des mesures pour contrôler la population de phoques.

Le gouvernement du Canada s'engage à gérer toutes les ressources marines de façon raisonnable, dans une optique de conservation et de développement durable.

En conclusion, l'établissement d'un plafond de conservation de 120 000 tonnes en 1992, pour la pêche canadienne, est une mesure draconienne, j'en conviens, puisqu'il s'agit d'une réduction du TPA de 65 000 tonnes. Cette mesure dépasse la réduction de 25 000 tonnes recommandée par le Comité consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique pour la simple raison que les circonstances dictaient une approche plus vigoureuse, au nom de la protection des ressources halieutiques.

Les mesures de gestion que j'ai décrites pour 1992 sont temporaires. Nous nous emploierons sans tarder à élargir nos connaissances sur la ressource, notamment sur les rapports entre prédateurs et proies et sur les facteurs océanographiques. Il reste bien des détails à mettre au point, monsieur le Président, et nous y travaillerons en collaboration avec l'industrie de la pêche, les syndicats et les gouvernements provinciaux.

Le président suppléant (M. Tremblay (Québec-Est)): Je comprends que le député de Gaspé partage son temps de parole avec son collègue, le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine. Mais avant, je vais donner la parole à l'honorable députée de Malpègue pour les questions et commentaires.

[Traduction]

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député. J'aurais une question à lui poser, mais permettez-moi tout d'abord de faire quelques commentaires.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui d'appuyer cette motion, parce que la surpêche pratiquée par les pays étrangers coûte des milliers d'emplois aux habitants du Canada atlantique. Dans les provinces de l'Atlantique, la pêche fournit plus de 100 000 emplois. C'est énorme. Il faut ajouter à cela quelque 8 000 emplois sur la côte du Québec.

Les crédits

La surpêche pratiquée par les flottes étrangères pose un problème très grave auquel le gouvernement fédéral doit s'attaquer sur-le-champ. Des travailleurs de Terre-Neuve et du Canada atlantique perdent leur emploi pendant que des étrangers pêchent, au large de notre côte est, des centaines de milliers de tonnes de poisson, en plus des quotas qui leur sont accordés.

L'inertie du gouvernement dans ce dossier est dure à comprendre. Il ne tient aucunement compte des besoins des pêcheurs de l'Atlantique.

Il nous en a d'ailleurs fourni une autre preuve dernièrement en proposant des changements aux règlements de sécurité en matière de navigation. Les changements proposés inquiètent énormément les pêcheurs de ma région, c'est-à-dire de l'Île-du-Prince-Édouard, parce qu'ils les obligeraient à se munir d'embarcations de sauvetage, de vêtements de survie pour chaque pêcheur et d'une série supplémentaire de feux de navigation.

Tous les pêcheurs reconnaissent que la sécurité est une question primordiale. Cela ne fait aucun doute. La plupart des pêcheurs acceptent volontiers de respecter des règlements de sécurité raisonnables. J'insiste sur le mot raisonnable, parce que les changements proposés ne semblent pas raisonnables dans bien des cas. Pourquoi un pêcheur d'huîtres serait-il obligé d'avoir une embarcation de sauvetage dans un bateau trop petit pour le transporter?

J'utilise cet exemple pour vous montrer à quel point le gouvernement ne comprend pas les besoins des pêcheurs.

J'aimerais que le député me dise s'il partage mon avis. L'inertie du gouvernement devant la surpêche pratiquée par les flottes étrangères illustre-t-elle son indifférence à l'égard des pêcheurs du Canada atlantique?

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Marin: Monsieur le Président, je comprends la frustration et les conflits qui peuvent surgir dans le milieu des pêches, là où la ressource est de moins en moins abondante. Il sera difficile pour moi d'accepter que la faute ultime soit due à l'inaction du gouvernement, quel qu'il soit.

J'en profiterais, monsieur le Président, pour remercier ma collègue qui a posé la question, et qui se lève pour quitter la Chambre avant que je ne lui aie répondu.